

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2021/2022



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°25 - publié le 02 février 2022



PROCÈS-VERBAL N°4

REUNION – ORDRE DU JOUR

La Commission d'Appel se réunira le

Lundi 7 février 2022

au siège du District, 101, rue du 8 mai 1945, 07500 GUILHERAND-GRANGES.

Elle examinera les dossiers suivants :

A 19 h 45

AR 2122 03 – US BEAUFORTOISE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements qui a donné match perdu par forfait à son équipe Seniors pour n'avoir pas satisfait aux obligations qui lui incombaient en cas de terrain déclaré impraticable.

Match concerné : Championnat seniors D4, poule D,
US BEAUFORT SUR GERVANNE / US VEYRAS du 12/12/2021

Les personnes suivantes sont convoquées :

De l'US BEAUFORTOISE :

Mm Jessica CHATRES, secrétaire et auteur de l'appel,
M. Thierry VALLET, président du club,

De l'US VEYRAS :

M. Jason GOMES secrétaire,
M. Gautier MICHARD, président du club.

M. le Président de la Commission des Règlements, ou son Représentant.

A 20 h 15

AR 2122 02 – US PEYRINOISE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements donnant match perdu par pénalité à son équipe première seniors pour avoir aligné quatre joueurs non qualifiés pour participer à la rencontre.

Match concerné : Championnat seniors D4, poule C,
US PEYRINOISE / MONTMIRAL PARNANS du 12/12/2021.

Les personnes suivantes sont convoquées :

De l'US PEYRINOISE :

M. Marcel DOREL co-président du club,

Du FC MONTMIRAL PARNANS :

M. Kevin VALOUR, président du club.

M. le Président de la Commission des Règlements, ou son Représentant

Dans le contexte actuel évolutif de l'épidémie de coronavirus, la réunion se tiendra dans le strict respect des mesures de protection sanitaire : ***lavage des mains au gel hydro-alcoolique, port du masque et pass-vaccinal obligatoires*** En outre seuls seront admises à l'audience les, personnes nommément convoquées ou leurs représentants respectifs dument mandatés, chaque partie au litige pouvant être accompagnée d'un conseil de son choix.

Elle dispose d'un délai courant jusqu'à la veille de la réunion pour m'adresser ses observations écrites..

Conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements généraux de la FFF, le remboursement des frais d'appel entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile, ainsi que les frais inhérents à la procédure seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle de ses licenciés est reconnue même partiellement.



Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 24
du 01/02/2022

Présents : CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON, Claude, FUSTIER Thomas, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Permanences : Le mercredi de 18h30 à 20h00.

ERRATUM PV PRECEDENT

Le Procès Verbal paru en ligne le Mercredi 26 Janvier 2022 porte le n°23 du 24/01/2022 (et non 22 du 18/01/2022).

DISPOSITIONS SITUATION SANITAIRE

A la suite de la mise en application des dispositions légales, des protocoles validés par la FFF régissent les compétitions nationales, régionales et départementales. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ces protocoles sont amenés si nécessaire à être modifiés en cours de saison mais toujours dans le respect des décisions légales.

Ces protocoles comportent un certain nombre de règles qui s'appliquent à l'ensemble des compétitions organisées par la FFF les ligues et les districts (voir sur le site interne du District le protocole des compétitions régionales et départementales).

Les clubs touchés par des cas COVID alerteront la Commission des Jeunes, à défaut la permanence sportive, leurs adversaires, par téléphone et par correspondance électronique en fournissant les certificats requis.

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

COORDONNEES DES RESPONSABLES CATEGORIES DES CLUBS

La Commission des Jeunes demande aux clubs de bien vouloir lui communiquer les noms et coordonnées (mail, téléphone) des responsables des Ecoles de foot et Foot à 11 Jeunes, pour un usage interne au District.

Les clubs ont aussi la possibilité de faire apparaître ces renseignements dans leur espace club sur le site internet du District (Le staff), à partir de Footclub, avec l'accord des intéressés, pour faciliter la communication entre clubs.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Tournois autorisés :

VALLIS AUREA FOOT :

U 11, U 13 le 16 Avril 2022,

U 9 le 17 Avril 2022.

VAL D'AY :

U11 le 23 Avril 2022,

U13 le 24 Avril 2022.

RC TOURNON TAIN (futsal) :

U 9, U 13 le 19 Février 2022,

U 11 le 20 Février 2022.

Les règles sanitaires en vigueur le jour des tournois devront être appliquées.

ENTENTES - SAISON 2021/ 2022

Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les équipes de D1 en entente ne peuvent pas monter en Ligue.

U7 - U9

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

Les poules et les calendriers U7 et U 9 sont disponibles sur le site Internet du District en rubrique documents.

Modification U7 Poule 10 :

Des modifications ont été apportées sur la composition des plateaux de cette poule. Les clubs sont priés de bien vouloir consulter les nouveaux rendez vous sur le site du District.

Rappel règlement

Les plateaux **U 9** doivent se jouer **le samedi après midi à 14h00.**

Si les clubs souhaitent jouer le matin, ils doivent obtenir **l'accord de tous les autres clubs de la poule sinon les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les plateaux **U 7** doivent se jouer **le samedi matin à 10h30.**

Si les clubs souhaitent jouer l'après midi, ils doivent obtenir **l'accord de tous les clubs de la poule sinon les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les fiches bilan disponibles sur le site dans documents - documents compétitions jeunes - doivent être complétées avant chaque plateau par le club organisateur et envoyées rapidement à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Prochains plateaux :

Prochains plateaux U 7, U 9 le 5 Février 2022.

U 11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Suite à la parution des calendriers de la phase printemps, les modifications suivantes sont à prendre en compte :

ESPOIRS :

Poule A : US CHANAS SABLON SERRIERES remplace Exempt 18.
Poule G : FC 540 2 remplace Exempt 17.
Poule I : AS SUD ARDECHE 4 remplace Exempt 7.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 05 Février 2022.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

URGENT : Les clubs U13 D1 doivent faire parvenir à la Commission des Jeunes les noms des responsables des équipes disputant ce niveau de compétition.

Les clubs indiqueront le niveau de formation des éducateurs. Il est rappelé que pour la participation au Critérium LAuRA Foot, l'encadrement des équipes retenues doit posséder le CFF1.

U15

Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 - Roselyne LAULAGNET : 06 11 15 53 93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Coupe Gilbert PESTRE

Les rencontres qui ne se sont pas jouées le 22 janvier 2022 à cause de cas Covid dans les équipes devront obligatoirement se dérouler **le 12 février 2022 à 15h00.**

Le tour suivant est prévu le 26 février 2022.

Le tirage du 26 février a été effectué par Michel POMMIER membre de la Commission d'arbitrage.

Consultez le site du District ou footclubs.

Modifications calendriers Championnats D3, D4 et D5

La journée 4 du 19 mars 2022 est avancée au 12 mars 2022 pour cause impératif Commission technique.

Matches reportés

Tous les matchs non joués pour cause cas Covid dans les équipes les 22 et 29 janvier sont reportés par la Commission des Jeunes **les 12 ou 19 février 2022.**

Consultez footclubs ou le site du District.

Rappel aux clubs

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

U16 interdistricts

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Phase 2 –J2 : La rencontre ROANNE FOOT 42- RHONE VALLEE est reportée au 20/03/2022.

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour tous les niveaux de compétitions U18 du District, la dernière journée de championnat se jouera le samedi 04 juin 2022. Il s'agit du week-end de Pentecôte, de ce fait nous libérons le dimanche pour l'organisation des tournois clubs. Nous ne souhaitons pas bloquer les différents participants (joueurs, dirigeant, arbitres, bénévoles...) inutilement pour ce week-end prolongé.

Coupe G. ETIENNE : Le tour de Coupe programmé le **27 février 2022 est supprimé**.

Le tirage des quarts de finales est en ligne. Il a été effectué par Nathalie PELIN (Présidente de la commission féminine). Ce tour se déroulera le 10 avril 2022.

En D3, D4 et D5 : La journée du 19/20 mars est avancée au 12/13 mars suite impératifs commission technique.

Forfaits journée du 29/30 janvier :

U18D2 : AS LA SANNE ST ROMAIN 1.

U18D4 : JS LIVRON 1, PS ROMANS 1 , FC DU CHATELET 1.

U18D5 : US MONTMEYRAN 1, FC VALLON PONT D'ARC 1.

FUTSAL JEUNES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

ANNULATION FINALES du 20 FEVRIER 2022

Compte tenu des incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire, et afin de protéger les pratiquants et leurs familles, les compétitions Futsal Jeunes et Féminines ont été arrêtées définitivement pour la saison 2021 / 2022. Rendez-vous est donc donné pour la saison 2022-2023



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 25
Du 02 Février 2022

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 05 & 06 FÉVRIER 2022

- BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43) .

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur. Toutefois, vous pouvez toujours appeler le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) qui reste au service des arbitres.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Lorsque vous mettez un carton rouge, n'oubliez pas, en plus de noter le n° de maillot, de bien vouloir aussi indiquer le nom et prénom du joueur ainsi que son n° de licence et son club.

Trop d'arbitres oublient ce devoir lors de la rédaction du rapport.

PASS VACCINAL

Suite à l'entrée en vigueur du **Pass vaccinal**, nous remercions par avance les officiels qui ne pourraient plus être désignés, même temporairement, par rapport à la date d'application, d'en informer obligatoirement, par mail, la Commission et de saisir une indisponibilité sur le portail des Officiels, qui pourra évoluer ensuite, en fonction des directives sanitaires.

AVIS AUX CLUBS

Lorsque vous décidez de reporter un match (en accord avec les deux clubs) ou de déclarer forfait pour une rencontre où un arbitre est désigné, **veuillez informer, outre la commission concernée, la permanence arbitrale du week-end de votre match** (voir PV de la Commission des arbitres) ou BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43).

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES CLASSES D1 ET D2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D1 et D2 aura lieu **le samedi 12 février 2022 à GUILHERAND-GRANGES**.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRENOM	CATEGORIE
BAZRI	MUSTAPHA FARID	District 1
BEGOT	JEROME	District 1
CHAABI	YANIS	District 1
DE JESUS SOUSA	JOSE	District 1
DIF	OUADEH	District 1
GHEBBARI	NOURREDINE	District 1
KERBOGHOSSIAN	PIERRE	District 1
MEGHZILI	KARIM	District 1
SEDDOUGUI	FOUAD	District 1
BEGOT	SEBASTIEN	District 2
BILLON	PHILIPPE	District 2
BOINON	YOANN	District 2
BOURDEUX	CLEMENT	District 2
DUSSAUD	GERALD	District 2
EL MARRAHI	SAID	District 2
GUILLARD	SEBASTIEN	District 2
JOLIVALT	CLEMENT	District 2
JOUAN	JANNICK	District 2
JUSTIN	ALEXIS	District 2
MICHEL	SEBASTIEN	District 2
POLIZZI	MICHAEL	District 2
SADIK	SALIM	District 2
SELLAMI	BILEL	District 2
VIELZEUF	STEPHANE	District 2
VIOUGEAS	VINCENT	District 2

FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que 2 matinées de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15 et/ou U18 ont été programmées, à savoir :

Le Samedi 19 février 2022, de 8h30 à 13h00 (Stade de Jossols à DAVEZIEUX)

- **Le Samedi 5 mars 2022, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique à CRUAS)**

Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de l'une des 2 réunions de formation proposées.

A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Atelier physique
- Point technique et administratif
- QCM sur les lois du jeu
- Clôture de la matinée de formation

Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive 2021/2022 ne sont pas concernés.

Prévoir le matériel prise de note, son sac d'arbitrage avec une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.

Cet avis tient lieu de convocation.

NOM	PRENOM	Catégorie arbitre
ANDRE	MYLAN	District JAD
BADAD	AMINE	District JAD
BANCEL	DENIS	District JAD
BENYEKHFLEF	ISLEM	District JAD
BENYEKHFLEF	MUSTAPHA	District JAD
BERRUYER	NATHAN	District JAD
BOUAFFAR	MATTHEO	District JAD
BOUDEHEN	MELISSANDRE	District JAD
BUISSON	MATHIEU	District JAD
CAILLET	VALENTIN	District JAD
CELLIER	TAO	District JAD
CHABOUD	ALEXANDRE	District JAD
CHANEGUIER	THOMAS	District JAD
CHAVES	HUGO	District JAD
CHEVECHIAN	MAIKE	District JAD
CORDEIRO MONTEIRO	GUILHERME	District JAD
COUTUREAU	VALERE	District JAD
DARBON	MAXIME	District JAD
DUCOL	CLEMENT	District JAD
DUSSAUD	ROMAIN	District JAD
DYOURI	YOUSRA	District JAD
EL MARZGUIQUI	TAREK	District JAD
EYRAUT	RAPHAEL	District JAD
FOURNIER	THIBAUT	District JAD
FRAISSE	MATEO	District JAD
GAYET	CHARLIE	District JAD
GHEBBARI	JIMMY	District JAD
GOIFFON	THÉO	District JAD
GOMAR	AYMERIC	District JAD
GOMES	CHRISTIAN	District JAD

JOURDAN	MATTEO	District JAD
JOYEUSAZ	KHAIS	District JAD
KHEBIBECHE	YANIS	District JAD
KRAU	SOLINE	District JAD
LAHOUSSE	SAMUEL	District JAD
LAMPIN	LUCAS	District JAD
LATRECHE	LOÏC	District JAD
MATAICH	MOUAAD	District JAD
MONTOYA	MELINA	District JAD
MZOUGH	MOHAMED SABRI	District JAD
PELOUAS	TITOUAN	District JAD
PHILIBERT	LÉO	District JAD
PINTO	MATHEO	District JAD
ROCHE	ENZO	District JAD
ROMEGOUX	CLEMENT	District JAD
SERRE	THEO	District JAD
VALLON	ALEXIS	District JAD
WADJIB	IMRANE	District JAD
YILDIZ	FATIH	District JAD

FORMATION CANDIDATS ARBITRES JEUNES (-23ans) + EXCEPTIONNELLEMENT ADULTES

Retrouvez ci-dessous les dates de la dernière formation de la saison à destination des candidats jeunes et **exceptionnellement candidats adultes**. Elles se dérouleront en internat pour les jeunes et **les journées pour les adultes jusqu'au mercredi 16 février 2022** à CHATUZANGE LE GOUBET aux dates suivantes.

- . Du lundi 14 février 2022 au Jeudi 17 février 2022 (séances 1 à 6 en journée) jeunes
- . Du lundi 14 février 2022 au mercredi 16 février 2022 (séances 1 à 6 en journée) adultes
- . Vendredi 04 mars 2022 (séance 7 en soirée) Jeunes + adultes

Pour vous inscrire, vous devez renvoyer le dossier d'inscription avec toutes les pièces jointes dûment remplies.

Dossier d'inscription à **télécharger sur le site du District** :

- . **2021-2022 dossier inscription candidat arbitre mineur**
- . **2021-2022 dossier inscription candidat arbitre majeur**

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter Monsieur Roland VIALLET (CTDA) au 06.15.60.01.54

Adresse du stage : 470 Allée Joël Combet, 26300 Chatuzange-le-Goubet

FORMATION SPÉCIFIQUE ARBITRAGE : Para Football adapté

Dans le cadre de la convention signée entre la Fédération Française de Football et la Fédération Française de sport adapté (FFSA), le District Drôme-Ardèche de Football s'associe naturellement aux différentes manifestations et/ou formations qui seront organisées sur nos 2 départements.

Suite à la première formation spécifique qui s'est déroulée le vendredi 15 octobre 2021 à laquelle 4 arbitres ont participé (*voir informations ci-dessous*), **une deuxième formation est programmée le vendredi 4 mars 2022 au siège du District à GUILHERAND-GRANGES.**

Il s'agira de la deuxième formation diplômante proposée sur le territoire National.

Pour cela, MERCI de bien vouloir nous faire part de votre inscription par mail UNIQUEMENT à l'adresse : rviallet@drome-ardeche.fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr pour le vendredi 25 février 2022, délai de rigueur.

Informations relatives à la formation

L'âge n'est pas une barrière pour participer cette formation, mais par expérience, il est judicieux d'avoir au minimum 15 ans au cours de la saison sportive.

A la fin de cette formation, un diplôme d'officiel para football adapté (recyclage une fois par paralympiade) sera remis aux arbitres qui auront validé la partie théorique et pratique.

Les arbitres officiels seront licenciés Sport Adapté (licence prise en charge par la FFSA et port de la tenue officielle sport adapté).

A noter que les matchs arbitrés en FFSA seront valables pour le décompte des matchs à arbitrer en FFF.

Enfin, la Commission Sportive Nationale (CNS) de para football Adapté proposera une éventuelle évolution de carrière en sélectionnant les arbitres officiels pour être :

- Arbitre national para football adapté.
- Formateur des arbitres SA.
- Arbitre Officiel sur les 5 compétitions nationales para football adapté (Championnat de France de Futsal adapté - Coupe Nationale Espoir (foot à 7) 16- 20 ans / sélection départementale - Championnat de France de para football à 7 Adapté - Championnat de France de para football Adapté Jeunes - Coupe de France des régions (sélection régionale).

Le contenu de la formation se déclinera en 2 parties, à savoir :

1) une partie théorique (durée : 2h30 environ) :

- Un module spécifique sur le football, pour des personnes non arbitres FFF.
- Un module évoquant les spécificités des footballeurs Sport Adapté (public Sport Adapté – présentation des différents types de handicap – quelle posture doit-on avoir, comment agir et réagir...).
- Un module portant sur le règlement sportif para football adapté (réglementation suivant les classes...).
- Validation par un QCM.

Date de la formation théorique : Vendredi 4 mars 2022 en soirée (Siège du District Drôme-Ardèche de Football)

2) Une partie pratique :

- Mise en application des notions théoriques sur les terrains : arbitrage de matchs Sport Adapté en 26/07.
- La priorité sera donnée aux arbitres n'ayant jamais ou peu officié en sport adapté. Si le nombre de match possible est insuffisant par rapport au nombre de personnes à évaluer, ceux qui ne passeraient pas en arbitrage (central) sur le terrain seraient évalués en tant qu'assistant.
- Validation CSN et CDSA 26/07.

Date des évaluations pratiques : Samedi 5 mars 2022 à RUOMS

FORMATION SPÉCIFIQUE ARBITRAGE : BEACH SOCCER

Le Beach soccer est une pratique qui attire de plus en plus de licenciés car il s'adapte à la diversité des attentes de notre société.

Au cœur du projet fédéral de demain, le Beach soccer tend à se développer dans différents domaines qui constitueront de véritables piliers de développement et de pérennisation.

Pour information, la LAURA Foot a identifié notre District comme site référent du beach soccer.

A ce jour, 2 terrains de beach soccer sont référencés : GUILHERAND-GRANGES et VESSEAUX.

Par conséquent, un championnat (sous forme de plateaux de 3 équipes) aura lieu en semaine du 14 avril au 23 mai 2022 avec une finale départementale (4 équipes qualifiées) programmée le samedi 11 juin 2022

Naturellement, l'un des piliers de développement de cette pratique spécifique est la formation des arbitres.

A ce sujet, une formation spécifique arbitrage Beach Soccer sera organisée **le samedi 9 avril 2022** (journée) au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Pour cela, MERCI de bien vouloir nous faire part de votre inscription par mail UNIQUEMENT à l'adresse : rviallet@drome-ardeche.fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr pour le jeudi 24 mars 2022, délai de rigueur.

Toutes les candidatures seront étudiées et validées par la Commission de District de l'Arbitrage.

STATUT DE L'ARBITRAGE

Pour toute question relative avec le Statut de l'Arbitrage veuillez contacter jusqu'à nouvel ordre : BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43).

CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison, trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences dont certaines très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif, lors de la clôture de la FMI, d'avoir dans votre vestiaire, soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu et en suite les faire signer et clôturer, en leur présence, la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

Certains arbitres prennent la totalité, ce que reprochent les clubs.

ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que chaque absence de dernière minute, que ce soit pour blessure professionnelle ou tout autre raisons, **vous devez impérativement en avvertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif à J + 6..... (certificat**

médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

PORTAIL FFF

ATTENTION ! si vous rencontrez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « pole-technique@fff.fr » et non « informatique@laurafoot.fff.fr » comme annoncé précédemment.

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous avez, sur votre Portail des Officiels, une rubrique « messages » veuillez donc la consulter chaque semaine.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de faire son rapport avant le mercredi soir et, en cas de carton rouge penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite à l'attribution de deux cartons jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail les officiels ne fonctionne pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez le faire sur un rapport circonstanciel avec envoi par mail à la boîte mail disciplinaire.

DÉSIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine ainsi que les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous prévient de tout changement qu'à partir du vendredi soir après 20 heures.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que pour toute indisponibilité, elle doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Toute indisponibilité non posée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez vous excuser par mail sur la boîte mail arbitre est en copie à Roland VIALLET si cela n'est pas fait une perte de 10 pts vous sera mise sur votre note d'assiduité.

Et bien sûr, vous devrez être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

FÉVRIER 2022

- Samedi 12 février :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Du Lundi 14 février Au Jeudi 17 février :

*Formation initiale des arbitres Jeunes et Adultes
(voir le site du District pour inscriptions)*

- Samedi 19 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MARS 2022

- Samedi 5 mars :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

- **Samedi 19 mars :**

Rattrapage des Formations continues de toutes les catégories d'arbitres

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

SÉANCE DE RATTRAPAGE POUR LES FORMATIONS CONTINUES DE TOUTES LES CATÉGORIES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une séance de rattrapage de la formation continue pour toutes les catégories, est programmée **le samedi matin 19 mars 2022** (Lieu et horaire restent à définir).

Merci d'en prendre note, ATTENTION toute absence non justifiée entraînera l'application du règlement intérieur de la C.D.A.

COURRIER DES CLUBS

- . **U.S. VALLON JABRON** : Courriel nous adressant ses condoléances pour le décès d'Eric MILHAN.
Remerciements.
- . **U.S. MONTELIER** : Courriel nous adressant ses condoléances pour le décès d'Eric MILHAN.
Remerciements.
- . **F.C. DU CHATELET** : Courriel nous informant du forfait de leur équipe U18 pour la rencontre du 29/01/2022. Lu et noté.
- . **F.C. VALLON PONT D'ARC** : Courriel nous informant du forfait de leur équipe U18 pour la rencontre du 29/01/2022. Lu et noté.
- . **U.S. DROME PROVENCE** : Courriel nous informant du forfait de leur équipe U18 pour la rencontre du 29/01/2022. Lu et noté.
- . **P.S. ROMANS** : Courriel nous informant du forfait de leur équipe U18 pour la rencontre du

29/01/2022. Lu et noté.

. **F.C. CLERIEUX B.G.R.** : Courriel nous rapportant les faits de la rencontre Seniors D4 du 30/01/2022. Lu et noté.

. **F.C. MONTMIRAL PARNANS** : Courriel nous informant de la bonne prestation de l'arbitre de la rencontre Seniors D 4 du 30/01/2022. Lu et noté. Remerciements. Nous faisons suivre votre courriel à l'intéressé.

COURRIER DES ARBITRES

. **MICHEL Sébastien** : Courriel nous informant de son indisponibilité du week-end du 05 & 06/02/2022. Lu et noté.

. **JARNIAC Sébastien** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 04/02/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **JARNIAC Sébastien** : Courriel nous adressant son justificatif de son séjour à l'étranger. Lu et noté. Bon voyage

. **EL MARRAHI Saïd**: Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D1 & D2 du samedi 12/02/2022 pour raisons professionnelles. Sera présent le 19/03/2022. Lu et noté.

. **NDIAYE Falou** : Courriel nous adressant ses condoléances pour le décès d'Eric MILHAN. Lu et noté. Remerciements.

. **DUCOL Clément** : Courriel nous informant de son indisponibilité du week-end du 29 & 30/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **PINTO Patrick** : Courriel nous informant de son changement d'adresse postale et de son indisponibilité du week-end du 29 & 30/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **BOUDEHEN Mélissandre** : Courriel nous informant de son indisponibilité durant quinze jours (Ordonnance Médicale). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **AURIC Frédéric** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 21/02/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **CAUVIN Nicolas** : Courriel nous informant de son indisponibilité pendant 6 semaines (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ECUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Ceux qui ont égaré l'écusson ou qui n'en n'ont pas peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT